

Montrouge, le 14 décembre 2021

## **Conclusion du programme de rachat d'actions Crédit Agricole S.A. pour un montant de 500 millions d'euros**

**Le programme de rachat d'actions de Crédit Agricole S.A., qui a débuté le 5 octobre 2021, a été entièrement achevé le 14 décembre 2021.**

Au 14 décembre 2021, 40 056 489 actions ordinaires du capital de Crédit Agricole S.A. ont été achetées sur instruction irrévocable donnée à un prestataire de services d'investissement indépendant, pour un prix d'achat global de 500 millions d'euros, correspondant à la contrepartie maximale du programme de rachat d'actions. Cette instruction irrévocable a donc été résiliée à la même date.

Comme annoncé précédemment, les actions achetées dans le cadre de ce programme de rachat d'actions seront annulées.

Sur l'exercice 2021, Crédit Agricole S.A. aura ainsi racheté 87 669 241 actions pour un montant total de 1 058,6 millions d'euros via ses deux programmes de rachat d'actions.

L'exécution du contrat de liquidité existant avec Kepler Cheuvreux, qui a été temporairement suspendu pendant l'exécution du programme de rachat d'actions, reprendra.

**CONTACTS PRESSE CREDIT AGRICOLE**

---

Pauline Vasselle : 01 43 23 07 31 - pauline.vasselle@credit-agricole-sa.fr